



### Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023
BT02	Terrassements	131,9	131,0	134,0
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	128,4	127,4	129,2
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	126,2	126,0	127,1
BT07	Ossature et charpentes métalliques	163,5	160,2	158,7
BT08	Plâtre et préfabriqués	123,4	122,6	125,3
BT09	Carrelage et revêtement céramique	122,9	125,2	126,0
BT10	Revêtements en plastique	129,0	129,4	130,0
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	133,0	133,3	135,5
BT12	Revêtements en textiles naturels	132,4	132,6	135,1
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	127,2	127,7	128,8
BT16b	Charpente en bois	134,0	133,7	133,7
BT18a	Menuiserie intérieure en bois	130,5	130,1	131,5
BT19b	Menuiserie extérieure en bois	134,4	134,5	135,4
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	133,9	130,6	131,8
BT27	Fermeture de baies en aluminium	145,0	144,0	143,7
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	141,4	137,3	134,1
BT30	Couverture en ardoises de schiste	135,7	135,8	136,5
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	133,8	133,8	136,6
BT33	Couverture en tuiles en béton	126,7	126,2	130,1
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	139,8	139,3	140,0
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	149,0	147,5	148,7
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	129,3	129,1	131,3
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	123,6	123,9	124,6
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	126,0	126,1	128,1
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	141,7	139,7	141,7
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	135,8	136,3	136,3
BT45	Vitrerie-Miroiterie	148,1	148,8	152,2
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	126,7	126,8	127,5
BT47	Électricité	122,2	122,0	123,0
BT48	Ascenseurs	132,7	131,5	130,3
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier nervurées avec revêtement étanchéité	141,4	139,2	147,4
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	128,1	128,1	129,0
BT51	Menuiseries PVC	126,3	126,6	127,9
BT52	Imperméabilité de façades	147,1	147,4	142,3
BT53	Étanchéité	136,2	134,8	135,8
BT54	Ossature Bois	131,4	131,0	131,2
<b>BT01</b>	<b>Tous corps d'état</b>	<b>127,2</b>	<b>126,8</b>	<b>128,4</b>

Source : Insee

## Les index Travaux publics

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	130,2	129,4	130,4
TP03a	Grands terrassements	125,3	124,9	127,6
TP03b	Travaux à l'explosif	125,9	125,3	121,5
TP04	Fondations et travaux géotechniques	130,2	128,2	129,5
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	126,7	126,0	127,9
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	126,3	126,3	129,2
TP06a	Grands dragages maritimes	136,5	133,6	139,7
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	122,8	121,7	123,8
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	145,4	138,8	135,8
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	127,0	125,9	127,2
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	132,2	129,4	127,6
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	125,4	125,6	127,5
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	123,5	123,4	125,4
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	135,4	134,9	134,0
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	121,7	120,9	122,5
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	128,1	126,8	129,2
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	124,5	124,5	126,6
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	126,4	124,7	126,9
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	120,5	120,4	121,5
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	120,4	120,9	121,5
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	148,4	145,0	164,6
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	123,9	123,8	124,8
<b>TP01</b>	<b>Index général tous travaux</b>	<b>127,3</b>	<b>126,5</b>	<b>128,0</b>

Source : Insee

## Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023
TRBT	Transport Bâtiment	128,4	127,6	130,3
TRTP	Transport Travaux publics	117,5	117,5	118,0
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros-œuvre	128,5	128,9	131,1
MABTSO	Matériel Bâtiment Second-œuvre	118,9	116,7	118,3
MATP	Matériel Travaux Publics	117,2	117,4	119,3
FD	Frais divers	114,1	115,2	114,5
FG	Fourniture de graines	131,6	131,6	131,6
FV	Fourniture de Végétaux	117,7	119,5	122,4
EV1	Travaux de végétalisation	130,8	130,7	131,4
EV2	Application de produits phytosanitaires	116,3	116,2	117,8
EV3	Travaux de création d'espaces verts	127,8	128,0	129,3
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	129,0	128,9	130,3
PMR	Produits de marquage routier	143,7	143,2	141,0
TSH	Travaux de signalisation horizontale	134,8	134,1	133,6
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue de route	163,1	160,7	161,4
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue de route	150,2	148,5	149,3
ING	Ingénierie	129,9	130,4	131,0

Note : l'index « FG : fourniture de graines » est trimestriel.

Source : Insee

	Intitulés	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,3869	1,4101	1,4355

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

## Pour en savoir plus

---

### Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

### Méthode de calcul

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée par famille d'index) sont disponibles *via* l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

### Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il convient d'utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : le 14 avril 2023 à 12h00.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475